

Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique

Concertation post débat public

Atelier Paysage

Session « Impacts et mesures associées »

18 mars 2022 – 14h-18h



Les modalités d'échanges et de contributions : mode d'emploi



Dialogue et
écoute



Respect et
équilibre des
prises de parole

Cette réunion est enregistrée et fera l'objet d'un compte-rendu.

Les intervenants aujourd'hui



Xavier Arnould, directeur de projet
Maxime Planque, chef de projet éolien en mer
Caroline Piguet, cheffe de projet environnement



Christine Lombard, responsable concertation et autorisations
Pauline Brandt, chargée d'études concertation environnement

Les autres intervenants mobilisés aujourd'hui



Bruno Rabin, paysagiste DPLG

Geophom

Frank David, gérant



MA PAROLE A DU POUVOIR

Claude BREVAN

Jacques ROUDIER

Garants désignés par la CNDP

La concertation

- **Le droit constitutionnel du public à être informé et à participer à la décision persiste après le débat public**
- **Cette nouvelle étape, jusqu'à l'enquête publique, est accompagnée par deux garants désignés par la CNDP, garants qui sont neutres et indépendants**

Les missions des garants

Veiller à la mise en œuvre des valeurs et principes du débat public :

- Transparence
- Argumentation
- Égalité de traitement
- Inclusion
- **Respect mutuel**

Rendre compte :

- Dans un bilan versé au dossier d'enquête publique

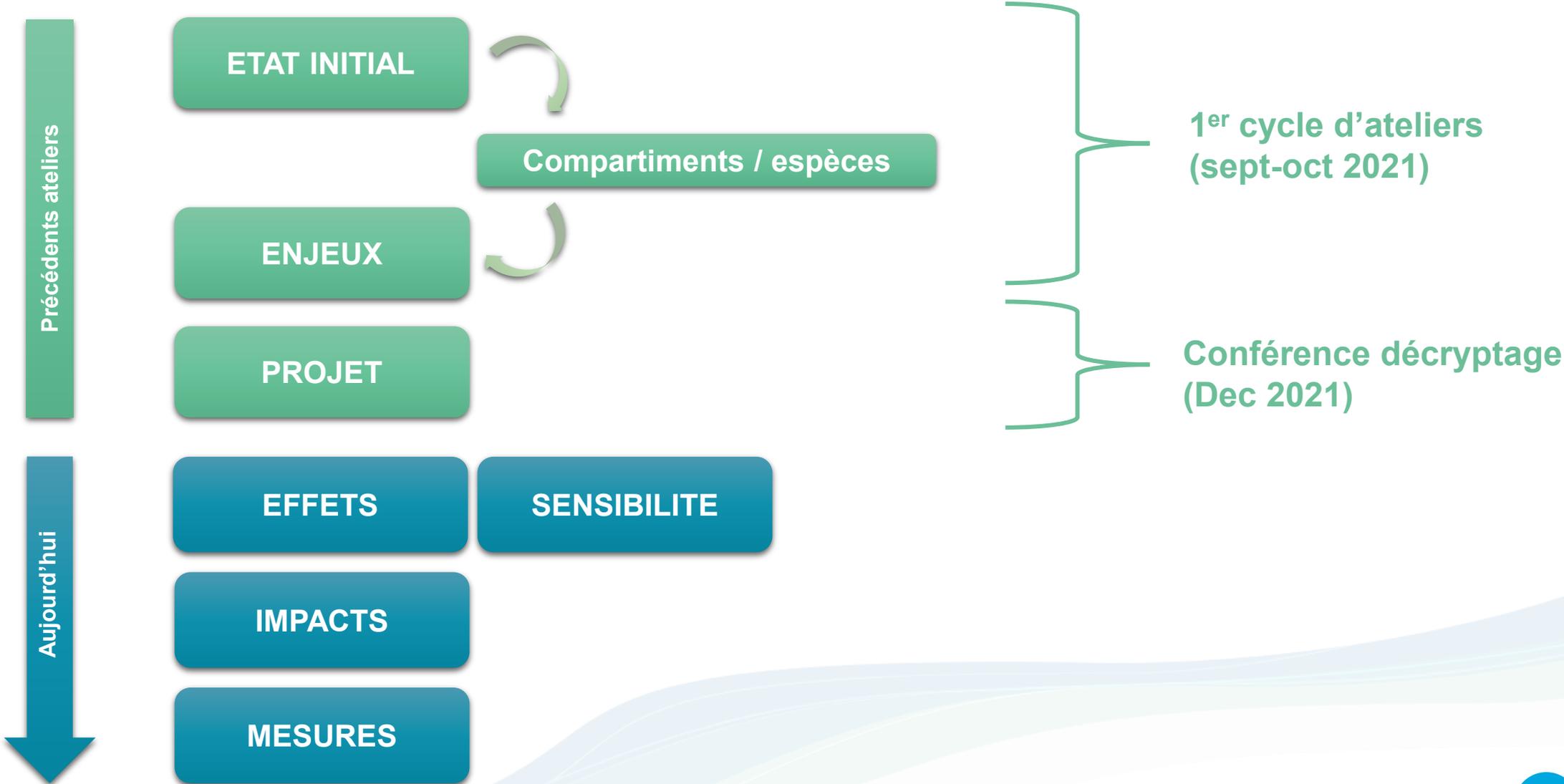


PARTIE

0

Ce qui nous réunit aujourd'hui

Rappel de la démarche engagée



Déroulé de l'atelier

- I. **Comment les impacts sont-ils évalués ?**
 - Réponse à vos questions
- II. **Retour sur vos contributions lors de la session dédiée à l'état initial paysager**
- III. **Paysage terrestre : quels sont les principaux impacts identifiés et les mesures ERC et de suivi ?**
 - Réponse à vos questions
- IV. **Paysage maritime : quels sont les principaux impacts identifiés?**
 - Temps de travail et d'échanges
- V. **Paysage maritime : quelles mesures ERC ?**
 - Réponse à vos questions

Retour sur l'intégration du raccordement électrique (partie terrestre) dans le contexte industriel

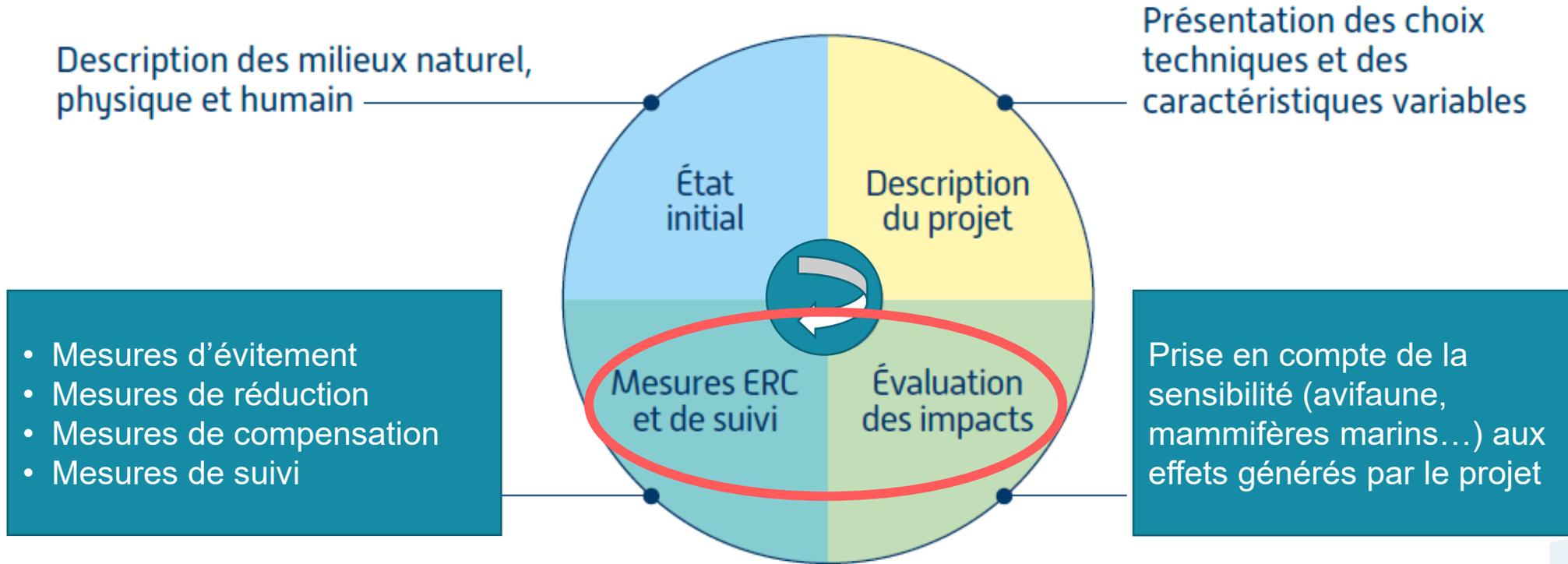


PARTIE

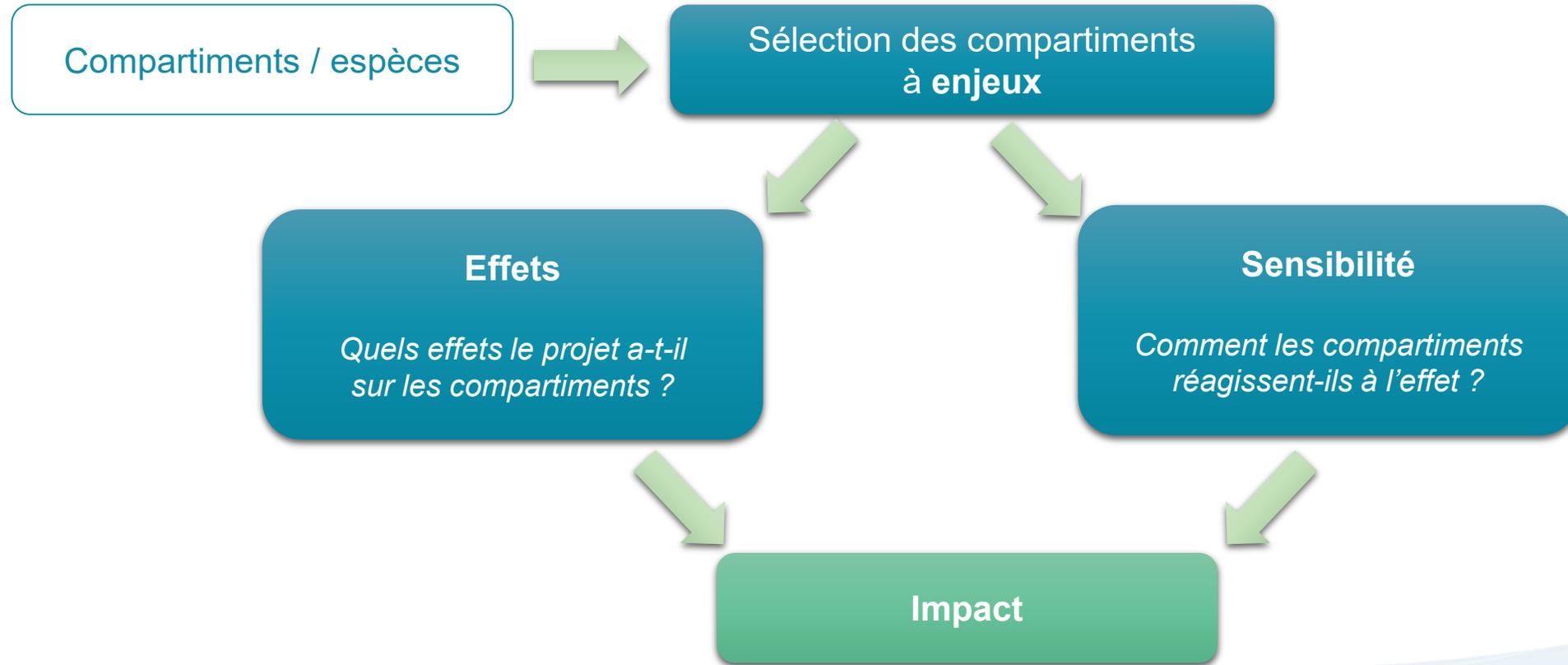


Comment les impacts sont-ils évalués ?

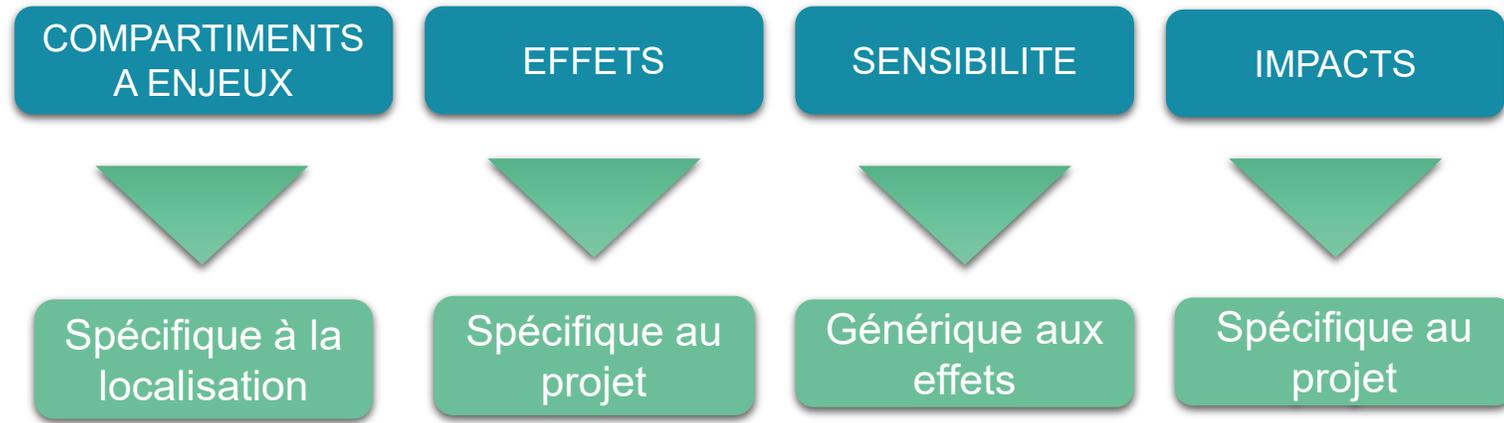
Quel processus de réalisation d'une étude d'impact ?



Comment évaluer l'impact ? – Approche générale



4 grandes étapes



4 grandes étapes

COMPARTIMENTS
A ENJEUX

EFFETS

SENSIBILITE

IMPACTS

Pour chaque compartiment
ou espèce

Critères d'évaluation :

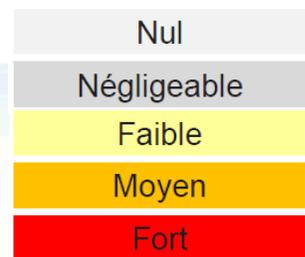
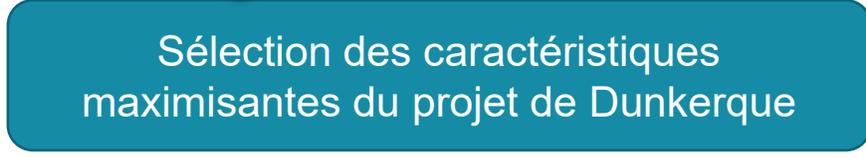
- Statut de protection
- Importance sur la zone
 - Saisonnalité
 - ...

Enjeux

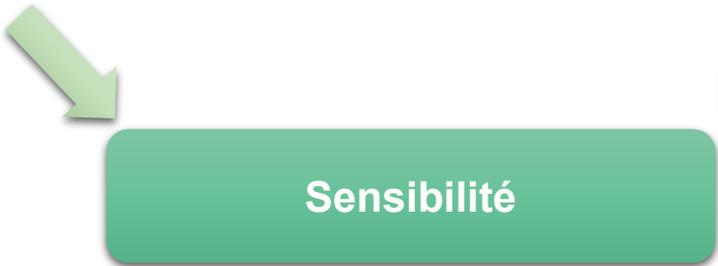
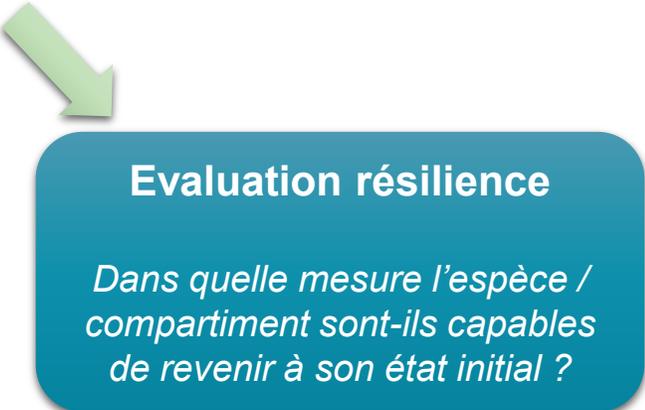
Nul
Négligeable
Faible
Moyen
Fort

Sélection des compartiments
à enjeux

4 grandes étapes



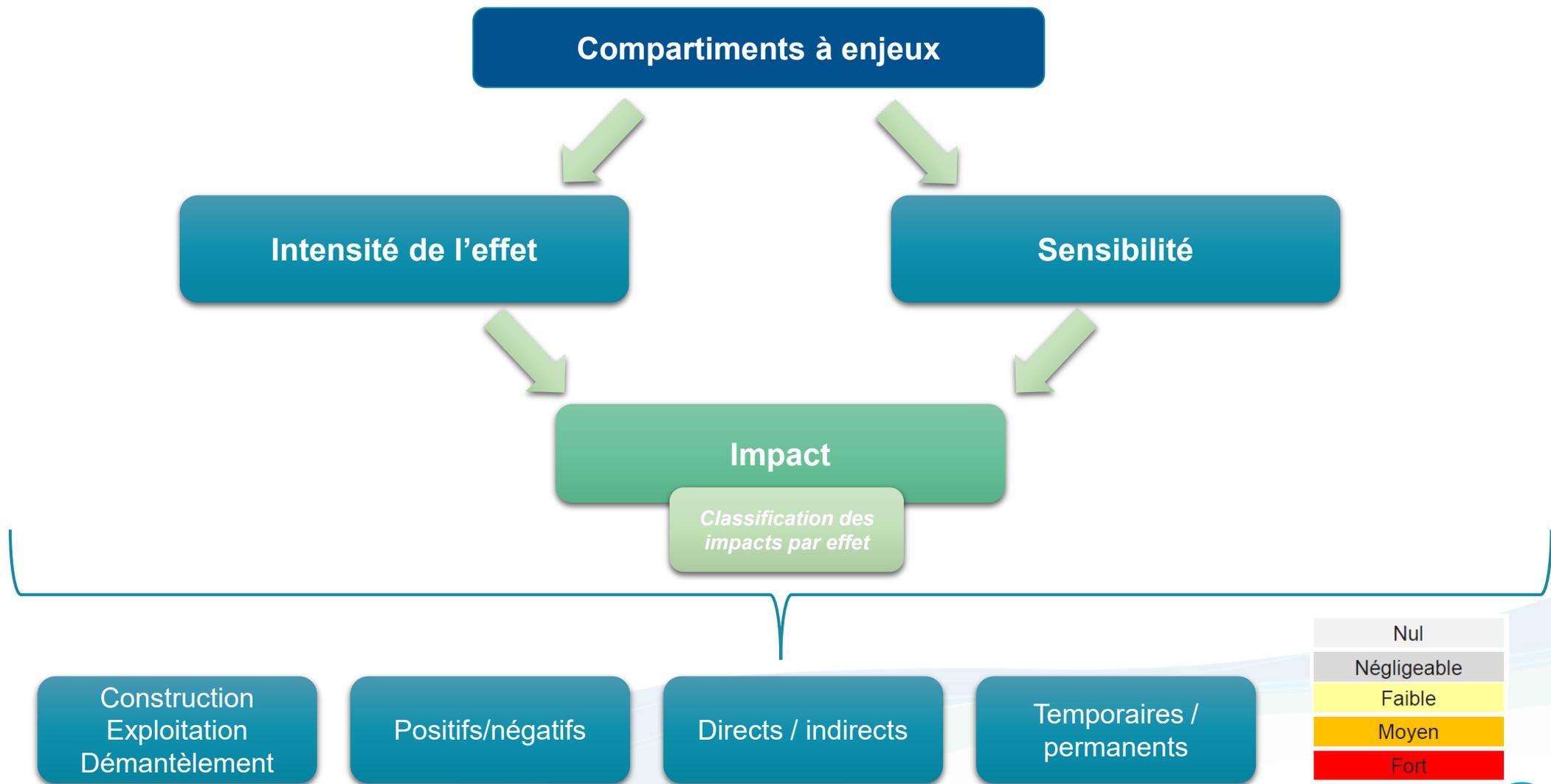
4 grandes étapes



Nul
Négligeable
Faible
Moyen
Fort

4 grandes étapes

- COMPARTIMENTS A ENJEUX
- EFFETS
- SENSIBILITE
- IMPACTS



4 grandes étapes

- COMPARTIMENTS A ENJEUX
- EFFETS
- SENSIBILITE
- IMPACTS**

Exemple n°1

Effet négatif / direct / temporaire / **faible**

Sensibilité **moyenne**

Impact

Classification des impacts par effet

Construction
Exploitation
Démantèlement

Positifs / **négatifs**

Directs / indirects

Temporaires / permanents

Nul
Négligeable
Faible
Moyen
Fort

4 grandes étapes

- COMPARTIMENTS A ENJEUX
- EFFETS
- SENSIBILITE
- IMPACTS**

Exemple n°2

Effets négatif / direct / permanent / **fort**

Sensibilité **faible**

Impact

Classification des impacts par effet

Construction
Exploitation
Démantelement

Positifs / **négatifs**

Directs / indirects

Temporaires / **permanents**

Nul
Négligeable
Faible
Moyen
Fort

4 grandes étapes

- COMPARTIMENTS A ENJEUX
- EFFETS
- SENSIBILITE
- IMPACTS**

Exemple n°3

Effet négatif / direct / temporaire / **moyen**

Sensibilité **forte**

Impact

Classification des impacts par effet

Construction
Exploitation
Démantèlement

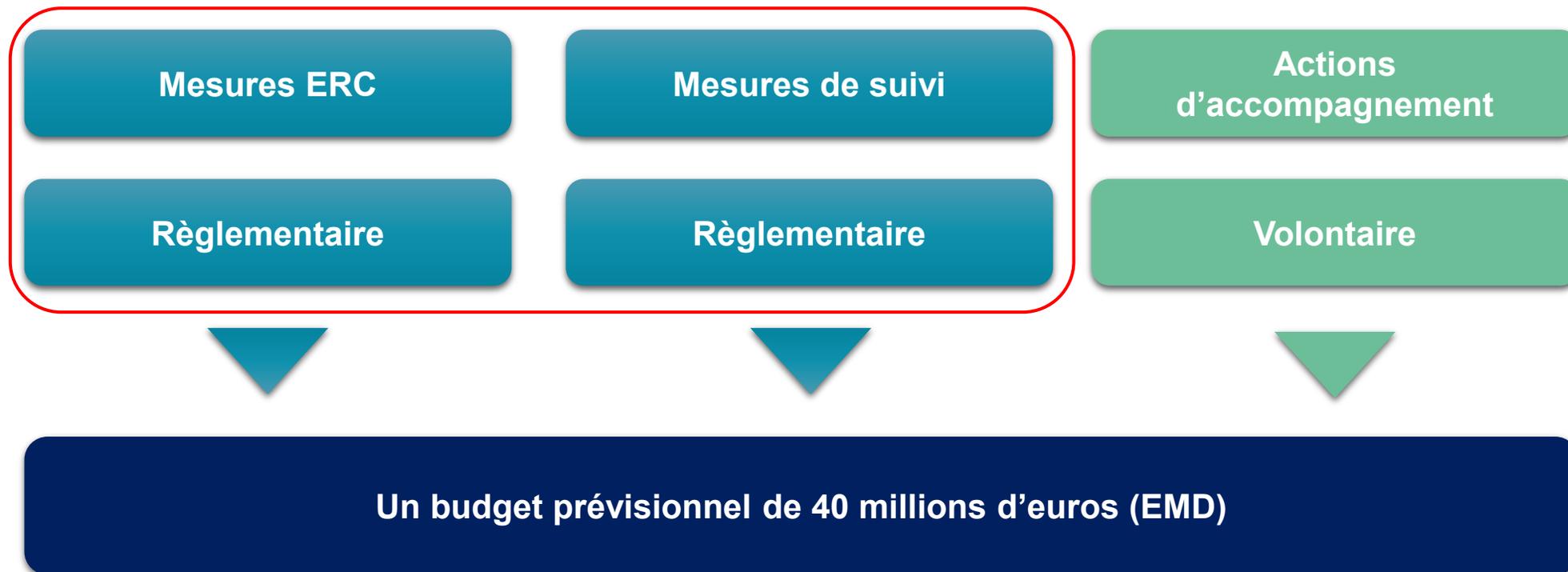
Positifs / **négatifs**

Directs / indirects

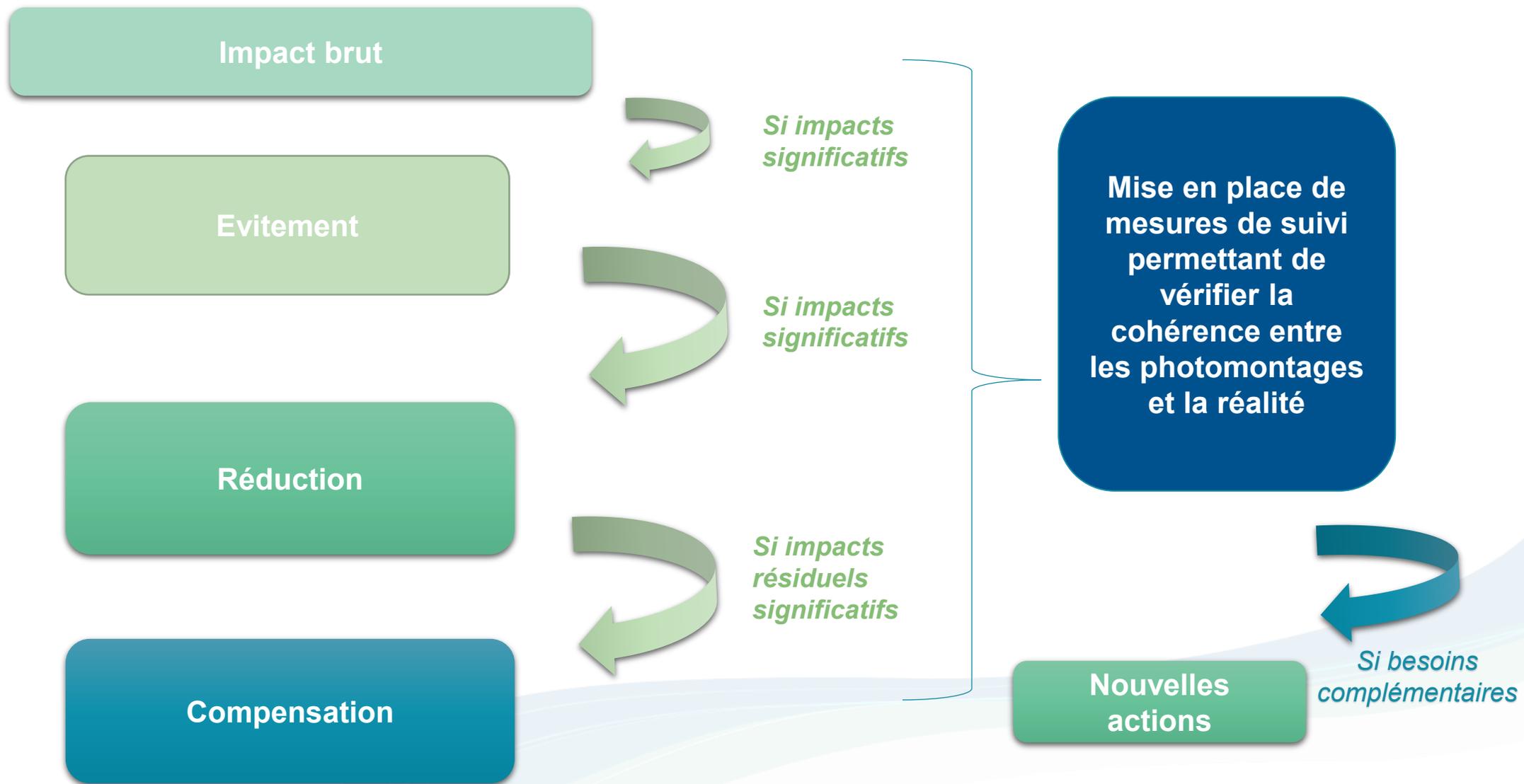
Temporaires / permanents

Nul
Négligeable
Faible
Moyen
Fort

Différentes typologies de mesures



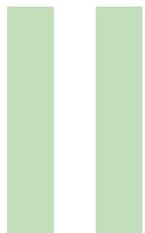
Focus sur les mesures ERC



Echanges



PARTIE



Etat initial : quelle perception globale ?

Quelques observations exprimées par les publics

Un attachement au paysage

Une conscience du caractère maritime et industriel du territoire

Un besoin de projection et de se figurer l'intégration paysagère du projet

Une difficulté à percevoir le différentiel de vue en fonction des conditions notamment météorologiques

Une volonté de disposer d'éléments de repères et de comparaison



Questions posées lors de l'atelier du 30 septembre

QUESTIONS POSEES

Définition du périmètre de l'étude paysagère maritime



APPORTS / ENRICHISSEMENTS



Précisions apportées lors de l'atelier du 30 septembre 2021



Précisions apportées lors de l'atelier du 30 sept. 2021
Réalisation de photomontages additionnels (+30 points de vue en complément des 18 existants) présentés au cours de ce nouvel atelier

Visibilité des éoliennes depuis le littoral



Propositions formulées lors de l'atelier du 1^{er} octobre

PROPOSITIONS

Apporter des éléments de repères
afin de mieux appréhender les
hauteurs des éoliennes



✓
Eléments de repères locaux apportés dans le cadre
de l'étude paysagère (par exemple Phare du Risban)

Etre exhaustif sur la présentation
de l'étude paysagère



✓ →
Etat initial présenté le 30 septembre dernier
Impacts et mesures ERC présentés lors de cet atelier

Echanges

Etude paysagère maritime et terrestre : des études complémentaires



Etude paysagère maritime => vision du projet vers la mer

Ouvrages visibles :

- Eoliennes
- Poste électrique en mer



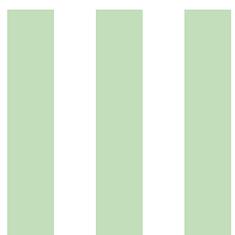
Etude paysagère terrestre => vision du projet depuis la terre

Ouvrages visibles :

- Poste électrique à terre
- Liaisons aériennes de raccordement



PARTIE



Paysage terrestre : quels sont les principaux impacts identifiés et les mesures ERC et de suivi ?

Etude paysagère terrestre

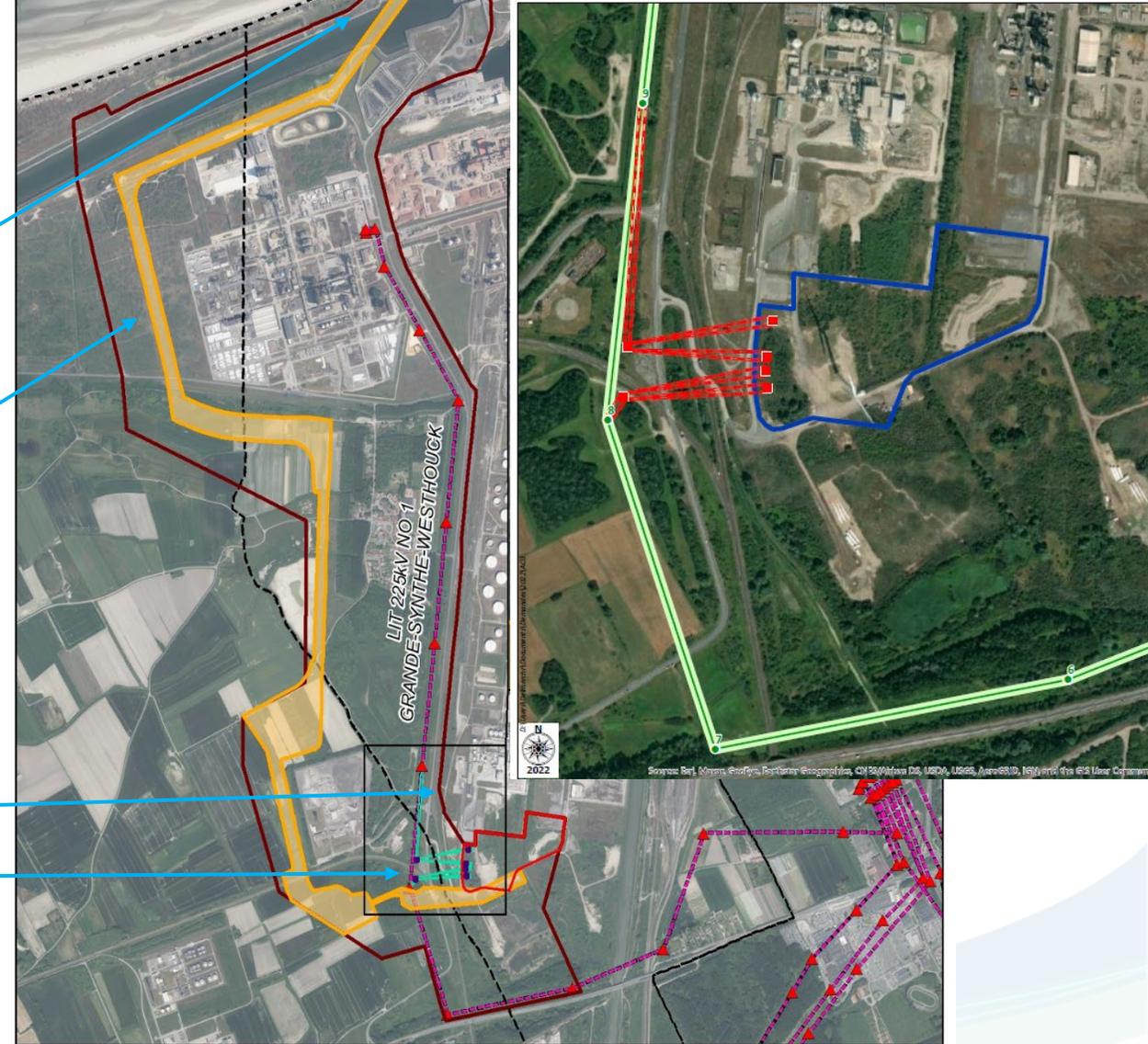
Des ouvrages de raccordement situés au sein de la zone industrialo - portuaire du Grand Port Maritime de Dunkerque

Ouvrages souterrains :

- l'atterrage
- la double liaison souterraine

Ouvrages aériens :

- poste électrique
- liaisons aériennes de raccordement



--- Limites communales

▭ Fuseau de moindre impact de la double liaison électrique souterraine

▭ Zone d'atterrage

▭ Tracé général dans lequel s'insère la double liaison électrique souterraine

▭ Emplacement de moindre impact du poste électrique à terre

Réseau électrique à créer

▭ Nouveaux pylônes électriques (emprises)

— Nouvelles lignes électriques aériennes

Réseau électrique existant

▲ Pylones 225 kV existants

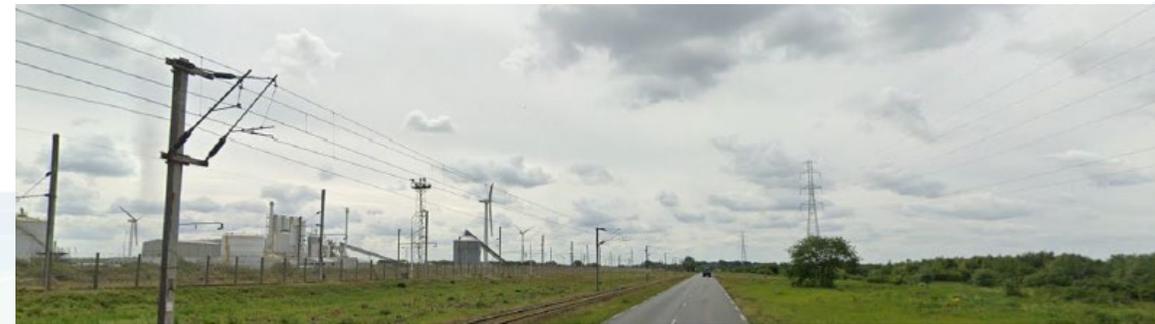
--- Réseau électrique aérien existant

0 200 400 m

N

Des ouvrages qui s'implantent dans un paysage industriel

Implantation du poste électrique à terre et des lignes aériennes de raccordement en continuité de sites industriels existants et de réseaux aériens existants (voies ferrées, lignes électriques)



Des écrans végétaux existants



Sortie de Mardyck



Le long de la RD601



Légende

- Double ligne aérienne 225kV Grande-Synthe/Westhouck
- Pylône existant

Vue depuis le terrain joutant la route de Mardyck, commune de Mardyck (59279).

Latitude : 51.010127°

Longitude : 2.251581°

Distance:

- de la prise de vue au plus près du poste électrique: 230 mètres environ

- de la prise de vue au plus près des lignes de raccordement du poste: 170 mètres environ

Focale : 18 mm



0 500 m



Situation existante



Photomontage intégrant le futur poste électrique et son raccordement, en technique aérienne, sur les lignes aériennes 225kV Grande-Synthe/Westhouck



Légende

- Double ligne aérienne 225kV Grande-Synthe/Westhouck
- Pylône existant

Vue depuis la RD 601 sur le pont, commune de Loon-Plage (59279).

Latitude : 51.003085°

Longitude : 2.254632°

Distance:

- de la prise de vue au plus près du poste électrique: 530 mètres environ

- de la prise de vue au plus près des lignes de raccordement du poste: 610 mètres environ

Focale : 35 mm





Situation existante



Photomontage intégrant le futur poste électrique et son raccordement, en technique aérienne, sur les lignes aériennes 225kV Grande-Synthe/Westhouck



Situation existante



Photomontage intégrant le futur poste électrique et son raccordement, en technique aérienne, sur les lignes aériennes 225kV Grande-Synthe/Westhouck

Conclusions de l'étude paysagère et mesures

- Un **impact paysager faible** des ouvrages terrestres dans un paysage marqué par les industries et les réseaux aériens
- **Mesure d'insertion paysagère proposée** sur la route d'accès de Mardyck, sous réserve de compatibilité avec les réseaux existants :
 - => renforcer ponctuellement les écrans végétaux le long de la route d'accès de la route de Mardyck
 - => guider le regard du public vers cette végétation plutôt que sur les ouvrages



Echanges



PARTIE

IV

Paysage maritime: quels sont les principaux impacts identifiés ?

Évaluation des impacts paysagers

2 étapes successives :

→ Évaluation des sensibilités paysagères

→ Évaluation des impacts paysagers

